

# GENEVE ET SES PROMENADES PIETONNES

Représentations, appropriations et  
pratiques de mobilité douce au sein  
de l'espace public

**Sonia Lavadinho**

Büro für Mobilität ag  
mobile 076 582 62 62

[sonia.lavadinho@bfmag.ch](mailto:sonia.lavadinho@bfmag.ch)

Hirchengraben 2, 3011 Bern

tél. 031 311 93 63 fax 031 311 93 67

[www.bfmag.ch](http://www.bfmag.ch)

# Représentations

ambiances  
sensorialités  
temporalités

# Pratiques

mobilité  
usages publics  
endotourisme

## Défis

accessibilité  
continuité  
attractivité

quotidienneté  
proximité

multifonctionnalité  
mixité  
sociabilité

appartenance  
identité

# Appropriation

construction partagée  
récit commun

# Trois constats

- L'insuffisance d'une politique sectorielle des transports face à la complexité des usages
- L'intérêt de l'aménagement du territoire pour favoriser la mobilité douce dans un contexte urbain
- L'influence de la requalification des espaces publics, du patrimoine, de la nature et du paysage sur l'attractivité des cheminements urbains

# Démarche

## Evaluation centrée sur la demande

- Observation in situ des caractéristiques objectives des promenades piétonnes
- Enquête auprès des usagers

# Objectifs

## Donner

- des éléments pour une politique ciblée de promotion en adéquation avec le profil des usagers

## Identifier

- les motivations et les pratiques des promeneurs
- l'insertion des promenades dans l'emploi du temps quotidien
- les tronçons appréciés et ceux qui ne le sont pas
- l'efficacité ou non de l'information faite par la Ville
- la qualité des dépliants d'information (format/contenu)
- les potentiels lieux de diffusion des dépliants

# Le Plan Piétons

Démarche entamée en 1995, adoptée par le Conseil Municipal en 2001, en attente de l'approbation du Conseil d'Etat

## Bases légales

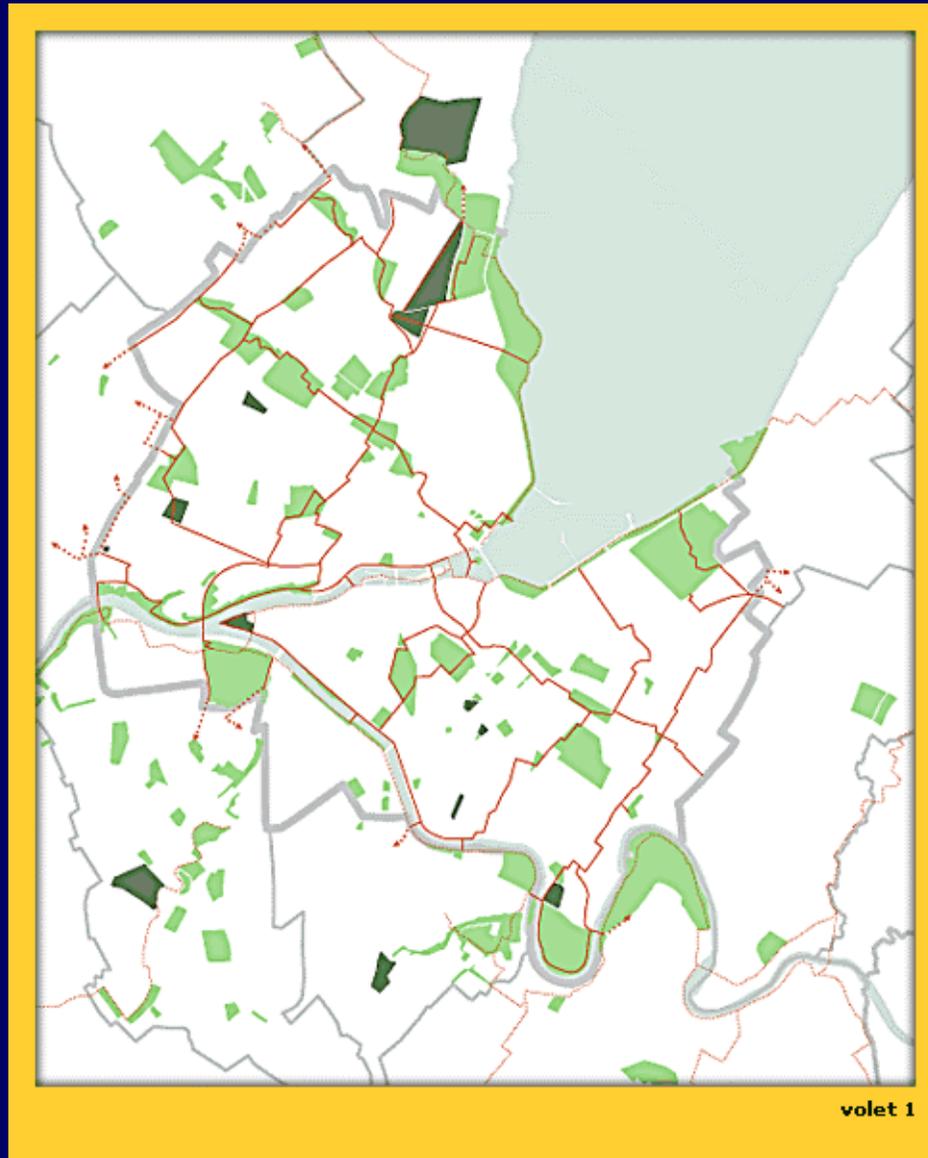
- Loi cantonale sur l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre L 1 60 (1998)
- Plan directeur des chemins pour piétons
- Plan localisé de chemin pédestre

## Contexte de référence

- Conférence de Rio (1992)
- Charte d'Aalborg (1994)
- Agenda 21 local (1995)
- Charte Européenne des droits des piétons

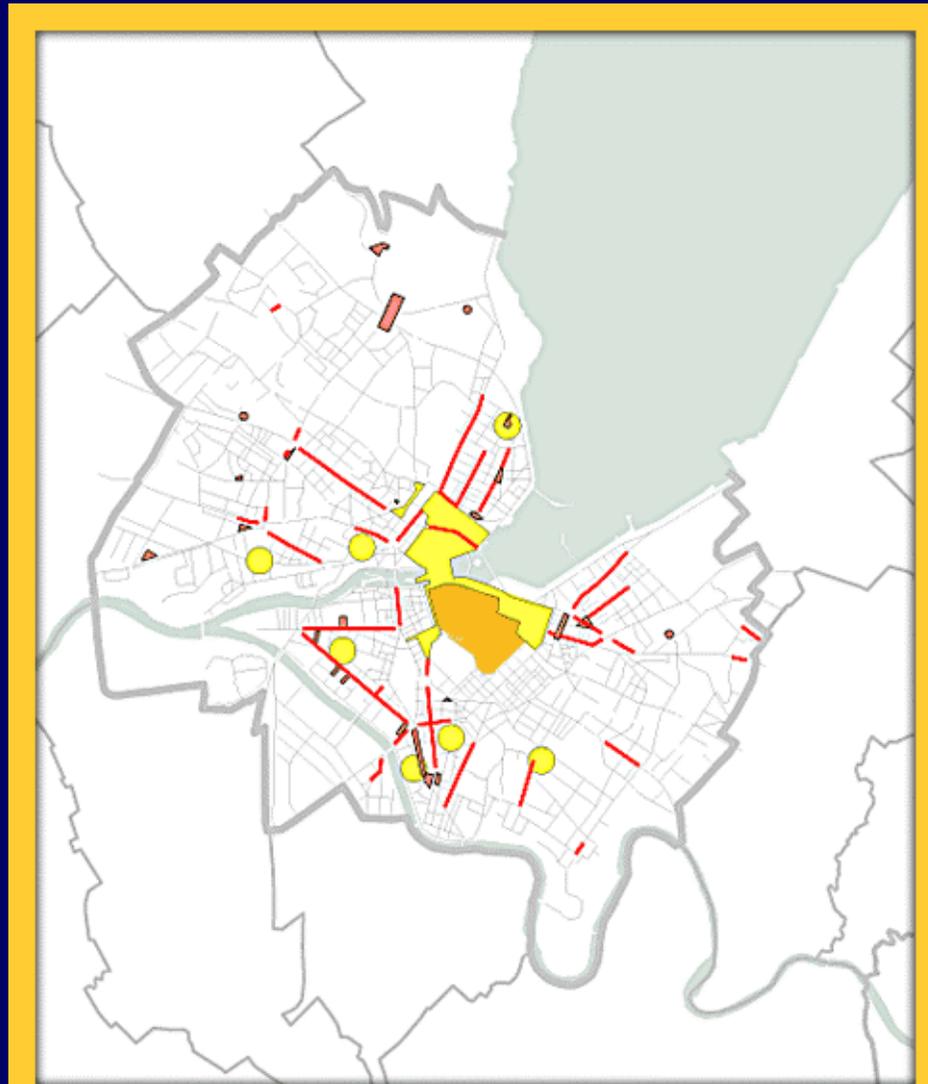
# Volet 1

## Encourager la promenade



# Volet 2

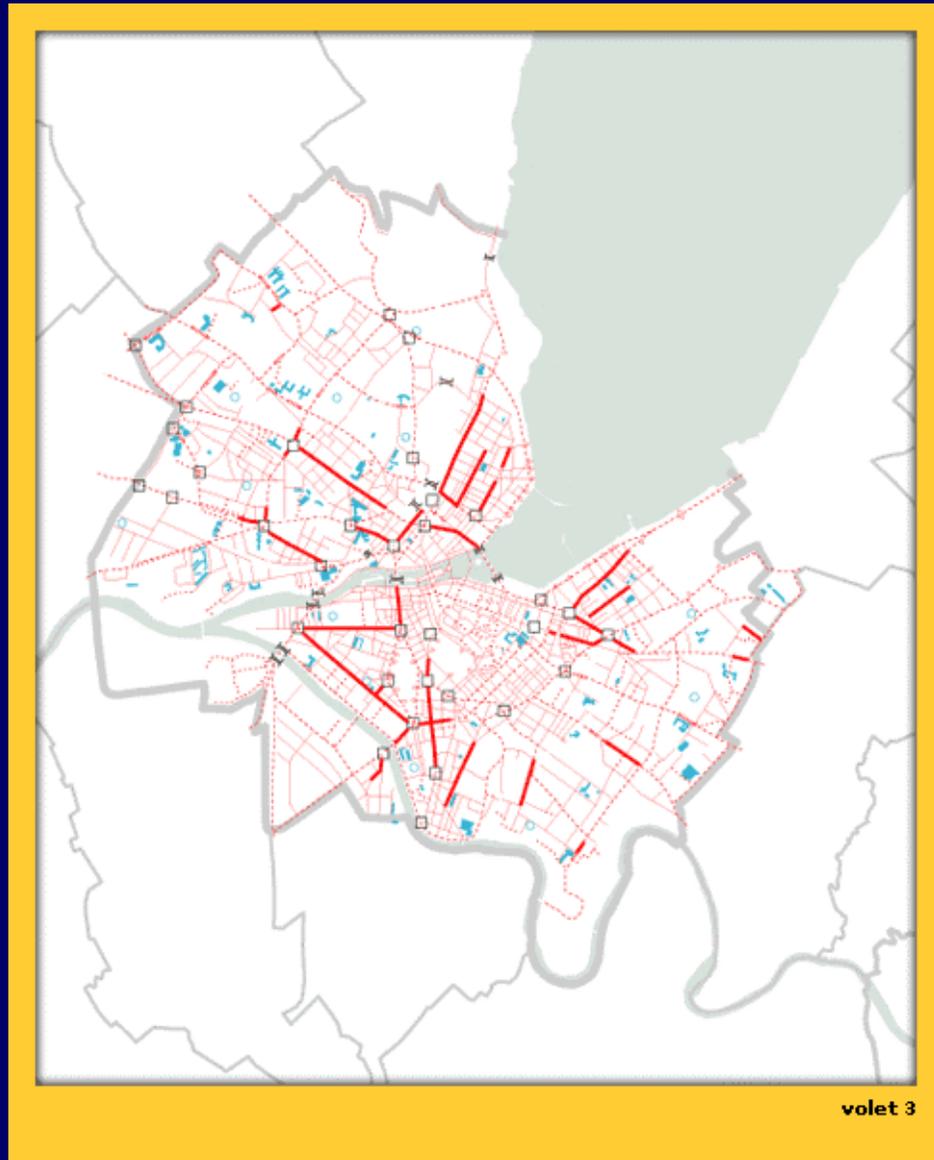
Valoriser des lieux,  
des places par  
quartier



volet 2

# Volet 3

## Faciliter les mouvements piétons



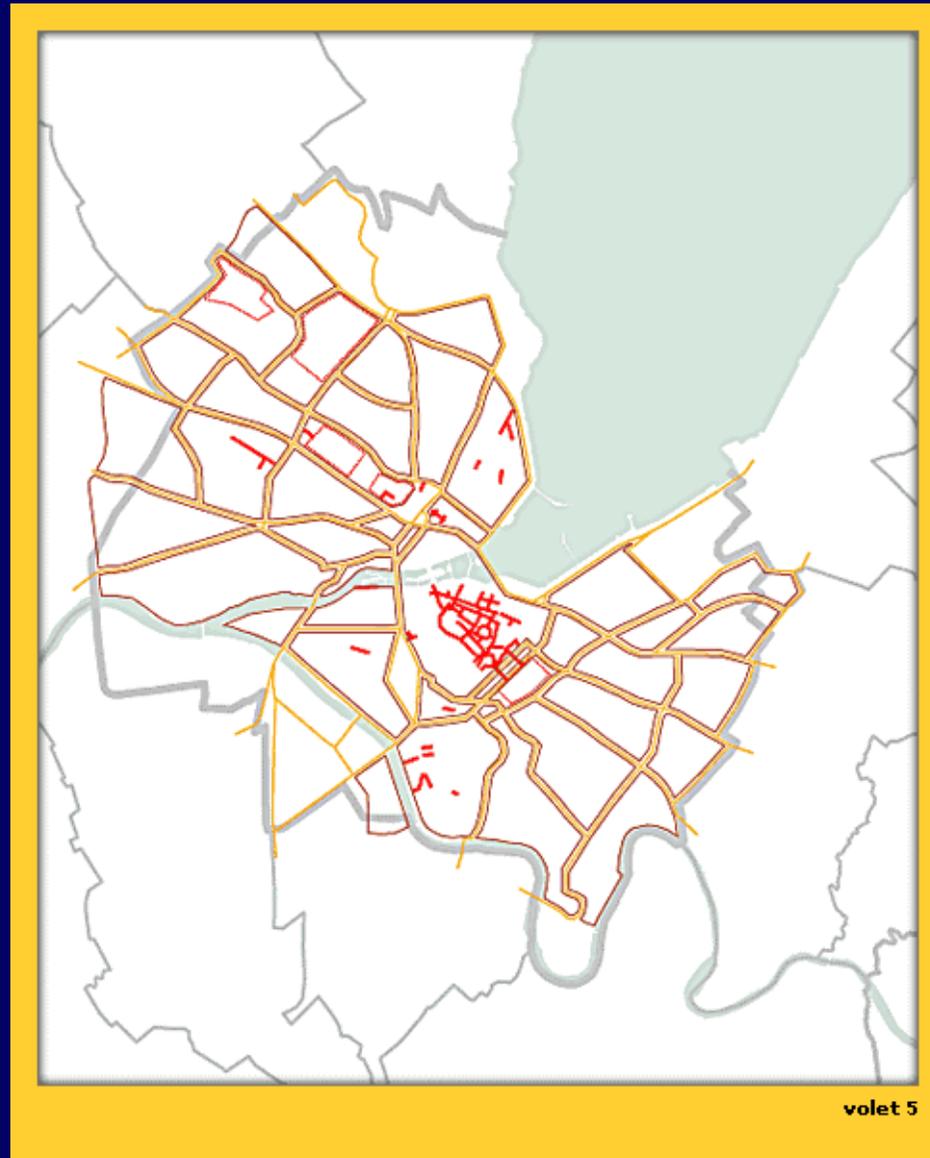
# Volet 4

## Eliminer les obstacles aux piétons

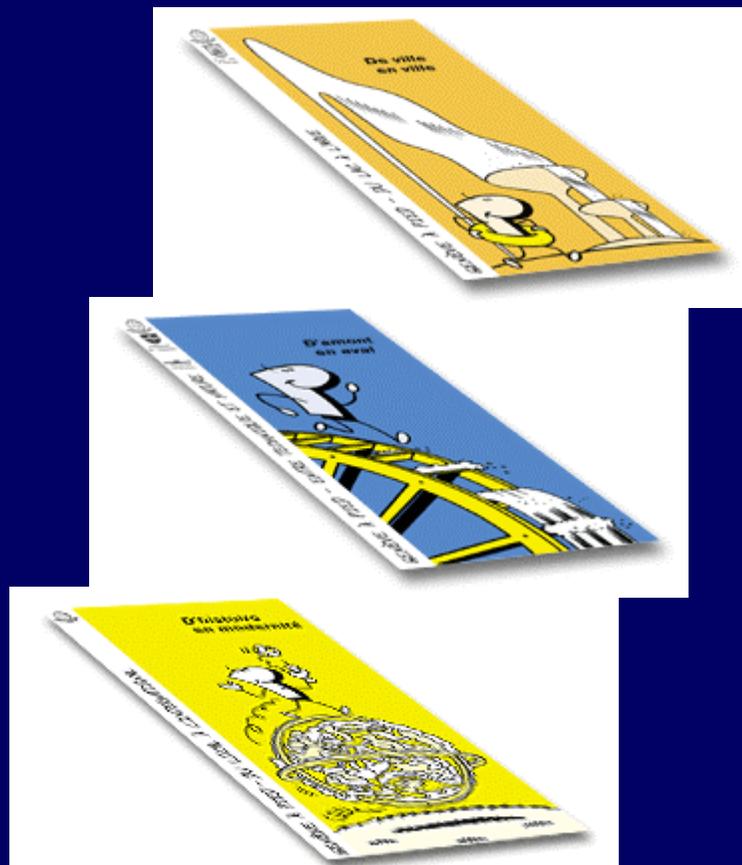


# Volet 5

Modérer le trafic  
à l'échelle de  
quartiers



# Les promenades piétonnes

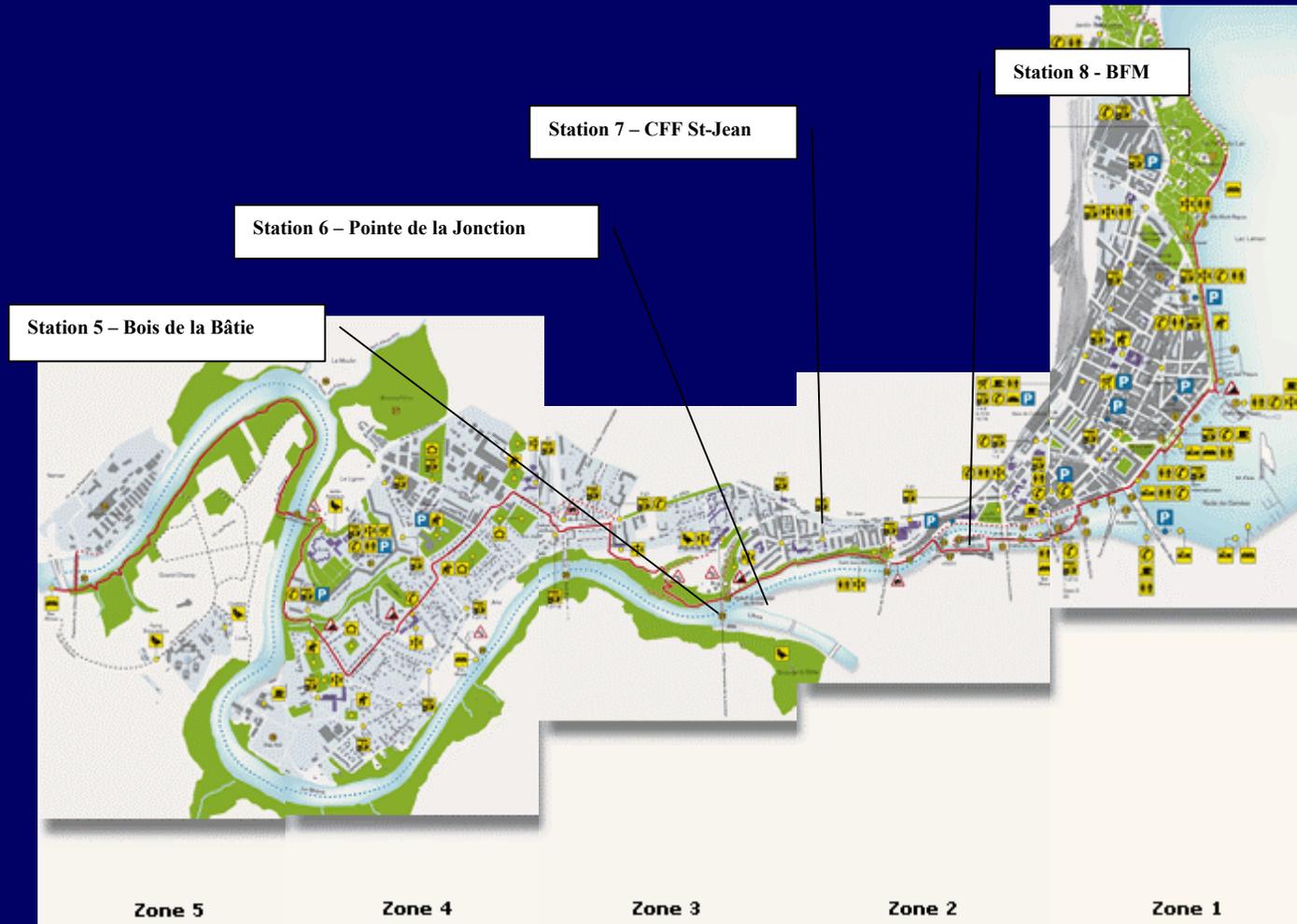


- De domaine en domaine
- De site en musée
- De quai en quai
- De ville en ville
- D'amont en aval
- D'ici et d'ailleurs
- De corps en coeur
- D'histoire en modernité
- De cèdre en cèdre

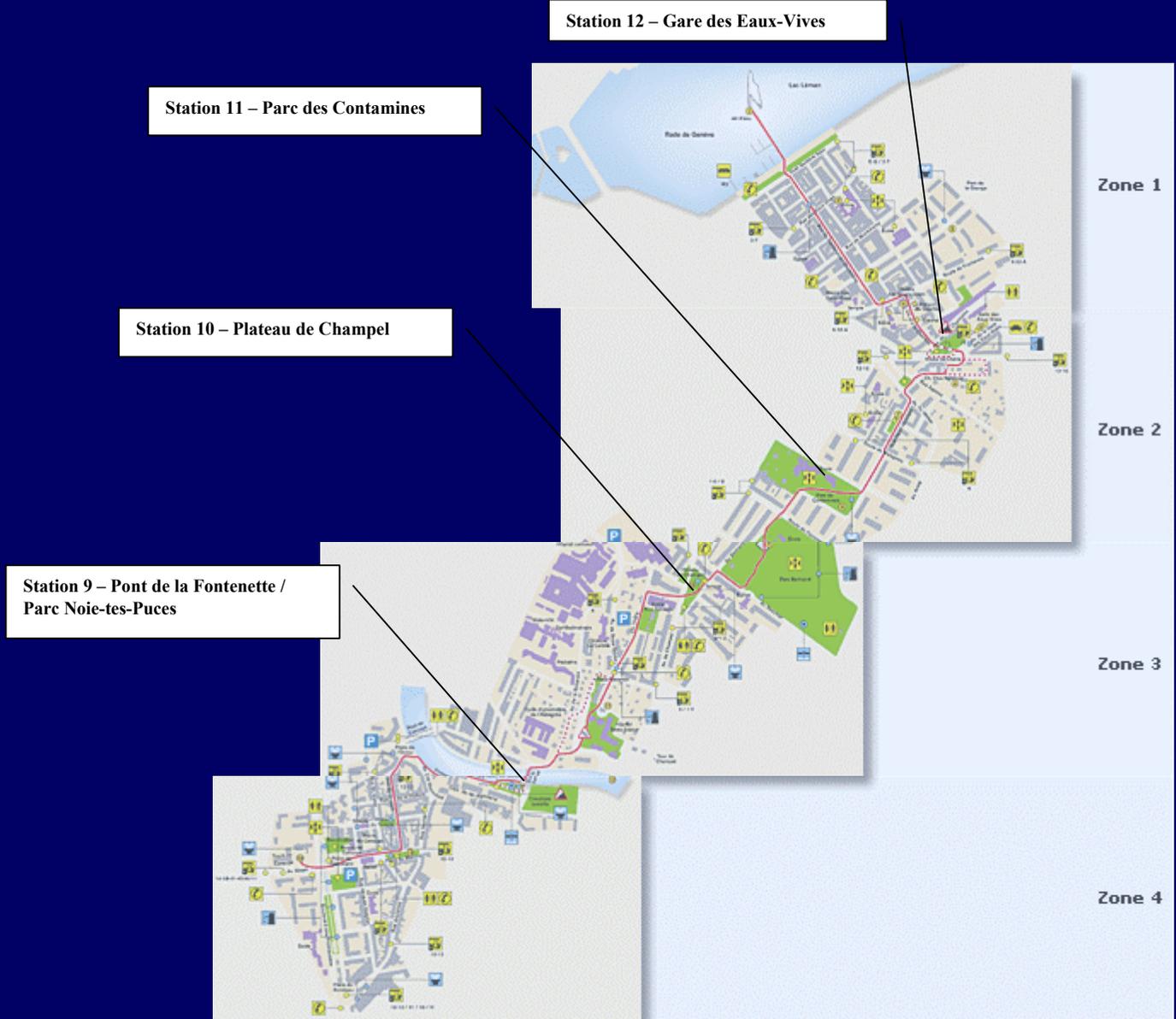
# d'histoire en modernité



# d'amont en aval



# de ville en ville



# Grille de lecture

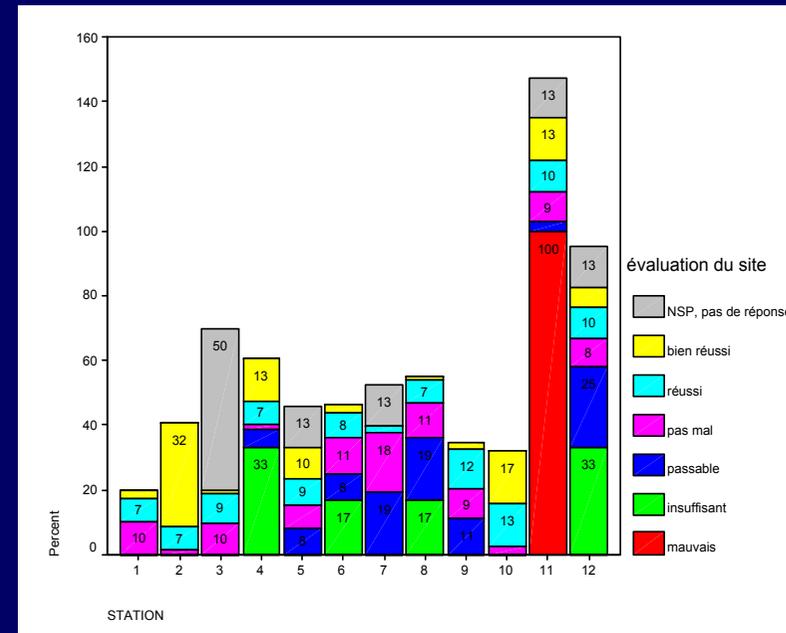
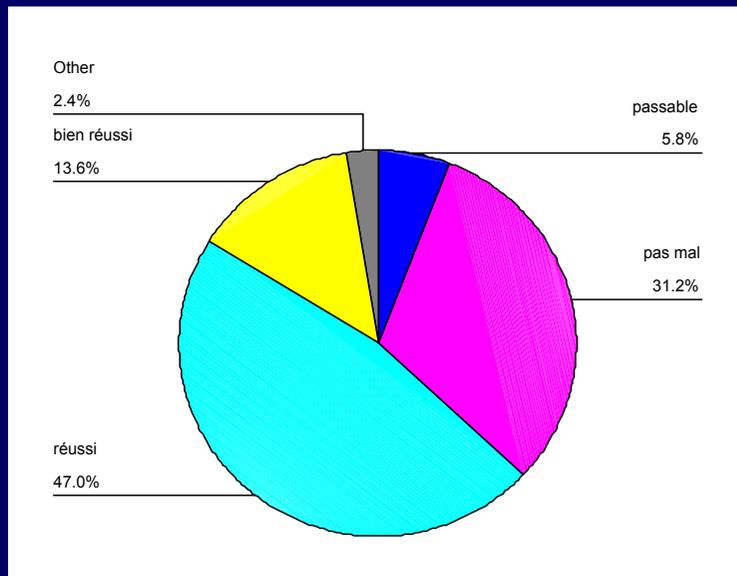
## Éléments mesurés

- mobilier urbain
- équipements et services
- accessibilité
- continuité et obstacles
- attractivité du cadre

## Lacunes

- conflits liés au trafic
- sécurité
- éclairage inadéquat
- mobilier urbain dégradé
- manque de propreté
- déficit de maintenance
- absence de confort
- absence d'équipements

# Evaluation globale du site



# Caractéristiques idéales

- homogénéité (structure, texture)
- accessibilité (points d'accès)
- continuité (physique et mentale)
- visibilité
- lisibilité (points de repère, information, balisage)
- attractivité des hauts lieux
- équipements et mobilier urbain

# Caractéristiques observées

## Le puzzle des promenades de quartier

- périphériques
- organisées autour de polarités secondaires
- lieux & usages du quotidien
- paysages ordinaires
- patrimoine peu mis en valeur / implicite

## Les pièces manquantes...

- valorisation
- information
- balisage
- connectivité (éloignement du centre-ville, interfaces TC)
- lisibilité (absence de récit commun, références, repères)
- continuité spatiale / temporelle (mémoire du lieu)

# Enseignements

- La requalification du patrimoine, de la nature et du paysage FAVORISE l'essor de nouvelles représentations et pratiques
- La mise à disposition de mobilier urbain et d'équipements RENFORCE l'attractivité, la sécurité et l'accessibilité
- Une mise en scène partagée FACILITE l'appropriation
- Les usagers JOUENT un rôle important ( $\neq$  production,  $=$  appropriation a posteriori)

Prendre en compte l'avis des citoyens sur les aménagements existants peut aider à forger la réflexion sur les aménagements futurs en tenant compte des usages réels

# Perspectives futures

- effectuer des comptages in situ
- étendre l'évaluation aux autres promenades
- comparer la démarche avec celle d'autres villes
- explorer d'autres voies plus participatives
  - prolonger cette expérience par une discussion avec les aménagistes qui prendrait en compte les attentes des usagers
  - organiser des ateliers qui utiliseraient les inputs des usagers en tant qu'outils d'aide, non pas à la décision, mais à la réflexion